Fédération Française de Basket-Ball
COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
Association Loi 1901, déclarée n° 358
Maison des Sports - 90, rue Henri Oreiller 73000 CHAMBERY
Téléphone : 04 79 85 82 11 - Fax : 04 79 85 82 12
basket-savoie@wanadoo.fr

SAVOIE CONSEIL GENERAL

RECLAMATION

RAPPORT DE M., Mme, Mlle …….
☐ 1er Arbitre ☐ 2ème Arbitre
☐ Marqueur ☐ Chronométreur
☐ Responsable de salle ☐ Capitaine de l'équipe ……

☐ EXM ☐ PEM ☐ EXF ☐ CDM ☐ CDF
☐ MM ☐ MF ☐ BM ☐ BF ☐ Coupe
Date : ……/……/……. Lieu : ……...……
Équipe A : ……
Équipe B : ……

La réclamation a été déclarée :

- A la ……. minute de la ☐1ère période ☐ 2ème période ☐ 3ème période ☐ 4ème période ☐ Prolongation
- Le score était de : Equipe A : ……. Equipe B : ……

a) Immédiatement. Le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté ☐ OUI ☐ NON
b) Au premier arrêt de jeu. Le ballon était vivant au moment de la faute supposée commise ☐ OUI ☐ NON
c) Après la rencontre et après un laps de temps de …… minutes ☐ OUI ☐ NON

- Par : ☐ L'Entraîneur ☐ Le Capitaine en titre ☐ Le Capitaine en jeu ☐ Le Capitaine en titre et en jeu

La réclamation à été inscrite :

- Par : ……..…… sous la dictée de : ……..…….
- Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre ☐ OUI ☐ NON
  Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ? minutes
  Pour quelle raison ? …….
- Et ce AVANT ou APRES la signature de la feuille de marque par l'arbitre ☐ AVANT ☐ APRES
- Le Capitaine de l'équipe adverse a-t-il pris connaissance de la réclamation ☐ OUI ☐ NON
  Si NON, pourquoi ? ……..…….

Nature des faits :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

NB – Rapport à adresser, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre au Comité de Savoie

Fait à ……., le ……/……/…….. Signature :